

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU DOMAINE-DU-ROY
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-SALÉS**

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 12 JANVIER 2026

À une séance régulière du conseil municipal légalement tenue le 12 janvier 2026 au lieu et à l'heure ordinaires des sessions, sous la présidence de son honneur M. le maire Marc Deschênes.

Sont également présents, les membres du conseil:

Christian Verreault, siège #1
Myriam Cloutier, siège #2
Émilien Girard, siège #3
Yvon Deschênes, siège #4
Anne-Marie Tanguay, siège #5
Annie Girard, siège #6

Formant quorum.

Ordre du jour

OUVERTURE

Ouverture de la séance par monsieur le maire

1. ADMINISTRATION

- 1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Approbation du procès-verbal de la séance du 1^{er} décembre 2025
- 1.3 Approbation de la liste de correspondance et documents reçus au 8 janvier 2026
- 1.4 Rapport général du maire
- 1.5 Rapport mensuel des conseillers
- 1.6 Service de fourrière municipale, adhésion à l'entente avec le Refuge animal Inc. pour 2026
- 1.7 Acceptation de l'implantation de SAMi (Plateforme en gestion d'actifs)
- 1.8 Renouvellement d'offre de services juridiques avec Cain Lamarre 2026-2027
- 1.9 Fermeture de comptes inactifs Desjardins

2. FINANCES

- 2.1A Approbation des comptes à payer du mois de décembre 2025
- 2.1B Certificat de disponibilité de crédit
- 2.2 Autorisation, versement des quotes-parts pour le service incendie à Ville de Roberval pour 2026
- 2.3 Autorisation, versement des quotes-parts à la MRC Domaine-du-Roy pour 2026
- 2.4 Renouvellement du contrat d'entretien de soutien du système informatique PG Solutions pour 2026
- 2.5 Autorisation d'utiliser la marge de crédit, emprunt temporaire pour 2026

- 2.6 Taux d'intérêts et pénalités pour l'année 2026
 - 2.7 Demande de commandite – Album des finissantes et finissants
Cité étudiante Roberval
 - 2.8 Demande de financement – CALACS
 - 3. **PERSONNEL**
 - 3.1 Prolongement de mandat du directeur général adjoint et greffier-trésorier
 - 4. **MATÉRIEL, ÉQUIPEMENT, FOURNITURES**
 - 5. **PROPRIÉTÉS ET ESPACES LOUÉS**
 - 6. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 7. **TRANSPORT ROUTIER**
 - 8. **HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 9. **URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**
 - 9.1 Nomination au comité consultatif d'urbanisme
 - 9.2 Fixation de l'assemblée publique de consultation au projet règlement 2025-10
 - 10. **LOISIRS ET CULTURE**
 - 10.1 Renouvellement d'adhésion à Tourisme Saguenay-Lac-St-Jean
 - 10.2 Confirmation d'autorisation de demande de permis de réunion à la Corporation de développement et loisirs
 - 11. **VARIA**
 - 12. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
 - 13. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**
-

OUVERTURE

Mot d'ouverture de la séance par M. le maire qui préside l'assemblée par la suite.

1. ADMINISTRATION

1.1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résol. 26-001

ATTENDU QUE chacun des membres du conseil a reçu et pris connaissance de l'ordre du jour;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Annie Girard appuyé par Mme la conseillère Myriam Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que rédigé et reçu.

ACCEPTÉE

1.2 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2025

Résol. 26-002

ATTENDU QUE chacun des membres du conseil a reçu et pris connaissance du procès-verbal de la séance du 1^{er} décembre 2025;

ATTENDU QUE la dispense de lecture est proposée;

ATTENDU QU'il respecte le contenu des discussions ainsi que les décisions des membres du conseil;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Anne-Marie Tanguay, appuyé par M. le conseiller Christian Verreault et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance du 1^{er} décembre 2025 soit et est approuvé tel que présenté et rédigé.

ACCEPTÉE

1.3 APPROBATION DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE ET DOCUMENTS REÇUS AU 8 JANVIER 2026

Résol. 26-003

ATTENDU QUE la liste de correspondance et documents reçus au 8 janvier 2026 a été donnée aux membres du conseil municipal avant la réunion et qu'ils en ont pris connaissance;

ATTENDU QUE les questions soulevées par les conseillers et les conseillères ont reçu explications de la part du directeur général adjoint;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Yvon Deschênes, appuyée par Mme la conseillère Myriam Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillers que la liste de correspondance et documents reçus au 8 janvier 2026 soit acceptée telle que présentée et rédigée.

ACCEPTÉE

1.4 RAPPORT GÉNÉRAL DU MAIRE

- ➔ Séance plénière et séance publique de la MRC DDR;
- ➔ Deux séances plénières avec le Conseil municipal;
- ➔ Rencontre avec Mme Jacynthe Brassard de la MRC DDR au sujet des subventions disponibles pour le camping municipal;

→ Présentation du rapport organisationnel administratif de la firme MNP des municipalités de Lac-Bouchette et Saint-François-de-Sales.

→ Date ciblée pour la séance de présentation du budget municipal 2026 le 26 janvier.

1.5 RAPPORT MENSUEL DES CONSEILLERS

→ Mme Anne Marie Tanguay fait un compte rendu de la fête de Noël et fait mention du déjeuner organisé par les Chevaliers de Colomb;

→ M. Émilien Girard donne les résultats de la collecte de la guignolée et des familles aidées en partenariat avec la municipalité.

1.6 SERVICE DE FOURRIÈRE MUNICIPALE, ADHÉSION À L'ENTENTE AVEC LE REFUGE ANIMAL INC. POUR 2026

Résol. 26-004

ATTENDU QU'une entente de contrat nous est proposée pour les services d'une fourrière municipale donnée par le Refuge animal pour l'exercice 2026;

ATTENDU QUE l'entente proposée a été uniformisée pour toutes les municipalités de notre MRC;

ATTENDU QU'il est demandé de fournir, par la présente, un accord d'adhésion ou non à l'entente;

ATTENDU QU'advenant qu'une municipalité n'adhérerait pas à l'entente avec le Refuge animal, les citoyens de cette municipalité ne pourront bénéficier d'aucun service de la fourrière (euthanasie, abandon d'animaux, etc.) et ce, même s'ils paient de leurs poches;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Anne-Marie Tanguay, appuyée par Mme la conseillère Annie Girard et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-François-de-Sales accepte d'adhérer à l'entente de services avec le Refuge animal Inc. de Roberval pour l'opération d'une fourrière municipale, pour l'exercice 2026, au coût de 4 557,73\$ avant taxes et de ce montant sera déduits les licences encaissées par le Refuge en 2026 selon la soumission fournie;

QUE M. le maire Marc Deschênes et M. le directeur général Jean-Pierre Tremblay soient autorisés à signer les documents nécessaires au nom de la Municipalité de Saint-François-de-Sales.

ACCEPTÉE

1.7 ACCEPTATION DE L'IMPLANTATION DE SAMI (PLATEFORME EN GESTION D'ACTIFS)

Résol. 26-005

ATTENDU l'intérêt manifesté de l'ensemble des municipalités de la MRC pour se doter d'une plateforme en gestion d'actifs;

ATTENDU QUE la MRC DDR a pris la décision de payer les coûts pour la préparation de la donnée et pour le déploiement de la plateforme;

ATTENDU QUE cette plateforme servira d'outil facile à utiliser pour consulter nos données du PIIRL;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Émilien Girard, appuyé par M. le conseiller Yvon Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-François-de-Sales accepte d'adhérer à l'implantation de la plateforme SAMi, moyennant un coût annuel de 1 768,25\$ avant taxes.

ACCEPTÉE

1.8 RENOUELEMENT D'OFFRE DE SERVICES JURIDIQUES AVEC CAIN LAMARRE 2026-2027

Résol. 26-006

ATTENDU QUE la firme Cain Lamarre accompagne la municipalité déjà depuis plusieurs années;

ATTENDU la connaissance des dossiers, leur grande compétence, leur grande disponibilité, des réponses concrètes et des recommandations stratégiques livrées dans les meilleurs délais;

ATTENDU que la firme ne propose aucune augmentation de tarification pour l'année 2026;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Myriam Cloutier, appuyé par M. le conseiller Christian Verreault et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-François-de-Sales accepte le renouvellement d'offre de services juridiques avec Cain Lamarre, représentant une tarification forfaitaire mensuelle de 300\$ avant taxes pour 2026 et 310\$ avant taxes pour 2027.

ACCEPTÉE

1.9 FERMETURE DE COMPTES INACTIFS DESJARDINS

Résol. 26-007

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-Sales tient plusieurs comptes bancaires à la Caisse Desjardins du Domaine-du-Roy;

ATTENDU QUE la Corporation de développement et loisirs a ouvert son propre compte bancaire en raison de leurs activités, ne nécessitant plus de comptes actifs pour cet organisme au sein des comptes bancaires de la municipalité;

ATTENDU QUE chaque compte bancaire ne servant plus occasionne des frais mensuels;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Annie Girard, appuyée par Mme la conseillère Anne-Marie Tanguay et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE M. Jean-Pierre Tremblay, directeur général et représentant de la Municipalité de Saint-François-de-Sales, soit autorisé à procéder à la fermeture des comptes bancaires suivants :

- 401069-EOP
- 401069-ES1
- 401987-EOP
- 401987-ES1
- 402901-EOP

QUE M. Jean-Pierre Tremblay, directeur général et représentant de la Municipalité de Saint-François-de-Sales, soit mandaté à compléter les formulaires nécessaires et à signer tous les documents afférents à la fermeture de ces comptes.

ACCEPTÉE

2. FINANCES

2.1A APPROBATION DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE DÉCEMBRE 2025

Résol. 26-008

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance des comptes à payer du mois de décembre 2025;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Myriam Cloutier, appuyée par M. le conseiller Christian Verreault et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes à payer de décembre 2025 suivants soient approuvés :

Comptes à payer - Décembre 2025		
Fournisseur	Description	Montant
AVANTAGE OXYGÉNÉ		312,51 \$
AGENCE DU REVENU DU CANADA		6 671,34 \$
ENTREPRISE S.M.I.T. INC.	RÉPARATION DU BUCKET TRACTEUR	195,74 \$
ÉQUIPEMENT CLAUDE PEDNEAULT	VIDANGE RÉSERVOIRS	12 992,23 \$
FONDS D'INFORMATION	MUTATION	24,00 \$
PETITE CAISSE	POSTE CANADA ET ARTICLE CUISINE	173,47 \$
PLOMBERIE GIRARD & VOYER	INSTALLATION DE COMPTEURS D'EAU	975,56 \$
POTVIN LE GROUPE	PNEUS TRACTEUR	8 421,12 \$
RENAUD-BRAY	VOLUMES	80,75 \$
RENOMAX	ARTICLES DE QUAI-CALLERIE	877,63 \$
RÉSEAU BIBLIO	ROULEAU DE RECOUVREMENT	59,85 \$
VARIÉTÉS L.C.R. INC.	VÊTEMENTS EMPLOYÉ VOIRIE	597,08 \$
Total des chèques		31 381,28 \$
VIREMENT		
BELL CANADA		329,41 \$
BENEVA	ASSURANCES	222,81 \$
BUROPRO CITATION	LECTURE COMPTEUR	265,09 \$
CAIN LAMARRE	HONORAIRES PROFESSIONNELS	4 208,53 \$
CINDY PLOURDE	CELLULAIRE (JANVIER A OCTOBRE)	450,00 \$
EUROFINS ENVIRONEX	ÉCHANTILLONS D'EAU	1 273,64 \$
GLOBAL PAYMENTS	FRAIS DE RÉSERVATION	70,19 \$
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ	3 082,10 \$
JONATHAN THIBEAULT	PELLES VOIRIE / DÉPLACEMENT	473,80 \$
KAROL MARTEL	DÉNEIGEMENT/ COURS D'ÉCOLE / CHE ST-ANDRÉ	30 782,64 \$
NUTRINOR	HUILE CHAUFFAGE	466,98 \$
MARC DESCHÊNES	CELLULAIRE	102,38 \$
MALLETTE	HONORAIRES PROFESSIONNELS	12 302,33 \$
MRC DOMAINE-DU-ROY	QUOTES-PARTS	8 773,66 \$
MRC DOMAINE-DU-ROY	PRÊT PERSONNEL	5 223,98 \$
MUNICIPALITÉ DE LAC-BOUCHETTE	PRÊT DE PERSONNEL EN EAU	7 563,30 \$
STANTEC	SERVICE PROFESSIONNEL	718,59 \$
TELUS	CELLULAIRE NOVEMBRE ET DÉCEMBRE	245,39 \$
VISION INFORMATIK	FACTURE MENSUELLE POSTES GÉRÉS	889,90 \$
Total des virements		77 444,72 \$
Salaires		
Dépôt salaires	Versé le 3 décembre	3 731,16 \$
Dépôt salaires	Versé le 10 décembre	3 704,31 \$
Dépôt salaires	Versé le 17 décembre	3 895,81 \$
Dépôt salaires	Versé le 24 décembre	3 145,01 \$
Dépôt salaires	Versé le 31 décembre	2 779,44 \$
	TOTAL SALAIRES	17 255,73 \$
Gand total		126 081,73 \$

ACCEPTÉE

2.1B CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, Jonathan Thibeault, directeur général adjoint et greffier-trésorier, certifie par le présent certificat que la Municipalité de Saint-François-de-Sales dispose des fonds nécessaires pour payer ces comptes.

Jonathan Thibeault,
Directeur général adjoint et greffier-trésorier

2.2 AUTORISATION, VERSEMENT DES QUOTES-PARTS POUR LE SERVICE INCENDIE À VILLE DE ROBERVAL POUR 2026

Résol. 26-009

IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Anne-Marie Tanguay, appuyée par M. le conseiller Yvon Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur-général à effectuer le versement de la quote-part 2026 à la Ville de Roberval, en deux versements, selon l'entente intermunicipale relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la délégation de compétence.

Dépenses d'opération et d'administration	64 932\$
Dépenses en immobilisations	3 263\$
Total	68 195\$

1^{er} paiement 34 097 \$ le 1^{er} février 2026;
2^e paiement 34 097 \$ le 1^{er} août 2026.

ACCEPTÉE

2.3 AUTORISATION, VERSEMENT DES QUOTES-PARTS À LA MRC DOMAINE-DU-ROY POUR 2026

Résol. 26-010

ATTENDU QUE les quotes-parts à verser à la MRC du Domaine-du-Roy sont dues;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Annie Girard, appuyée par Mme la conseillère Myriam

Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur général à effectuer les versements des quotes-parts à la MRC du Domaine-du-Roy selon les dates d'échéance de la facturation annuelle de 2026 au montant total de 162 212,04\$.

ACCEPTÉE

2.4 RENOUELEMENT DU CONTRAT D'ENTRETIEN DE SOUTIEN DU SYSTÈME INFORMATIQUE PG SOLUTIONS POUR 2026

Résol. 26-011

ATTENDU QU'il y a lieu de renouveler le contrat d'entretien et de soutien du système informatique;

ATTENDU QU'il y a lieu d'assurer une continuité des systèmes informatiques;

ATTENDU la proposition de PG Solutions;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Anne-Marie Tanguay, appuyée par Mme la conseillère Myriam Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le contrat d'entretien et de soutien du système informatique proposé par PG Solutions et ce au coût de 14 705,30\$ taxes incluses.

ACCEPTÉE

2.5 AUTORISATION D'UTILISER LA MARGE DE CRÉDIT, EMPRUNT TEMPORAIRE POUR 2026

Résol. 26-012

ATTENDU QU'il est possible que la Municipalité de Saint-François-de-Sales ait besoin d'utiliser la marge de crédit, emprunt temporaire, pour l'année 2026;

ATTENDU QUE l'article 1098 du Code municipal du Québec permet aux municipalités de le faire par résolution;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Annie Girard, appuyé par M. le conseiller Émilien Girard et résolu à l'unanimité des conseillers que le directeur général soit autorisé à utiliser la marge de crédit, emprunt temporaire pour toute l'année 2026, selon les besoins de la municipalité.

ACCEPTÉE

2.6 TAUX D'INTÉRÊTS ET PÉNALITÉS POUR L'ANNÉE 2026

Résol. 26-013

ATTENDU QU'il y a lieu d'établir le taux d'intérêt et de pénalité pour les comptes de taxes et autres comptes à recevoir non payés à l'échéance de ceux-ci;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Myriam Cloutier, appuyée par Mme la conseillère Anne-Marie Tanguay et résolu à l'unanimité des conseillers que le taux d'intérêt à charger ou à rembourser aux contribuables sur les arrérages de taxes et autres comptes à recevoir soit fixé à 10% par année pour l'année 2026;

QU'une pénalité non remboursable équivalente à 5% par année soit chargée sur tous comptes de taxes et comptes à recevoir autres pour l'année 2026.

ACCEPTÉE

2.7 DEMANDE DE COMMANDITE – ALBUM DES FINISSANTES ET FINISSANTS CITÉ ÉTUDIANTE ROBERVAL

Résol. 26-014

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande pour participer financièrement à l'album des finissantes et finissants de la Cité étudiante Roberval, édition 2025-2026;

ATTENDU QUE plusieurs jeunes de la Municipalité de Saint-François-de-Sales fréquentent la Cité étudiante Roberval;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Annie Girard, appuyé par M. le conseiller Yvon Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers de verser une contribution de 100\$ pour l'album des finissantes et finissants de la Cité étudiante Roberval, édition 2025-2026.

ACCEPTÉE

2.8 DEMANDE DE FINANCEMENT - CALACS

Résol. 26-015

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de financement par le CALACS qui entame sa campagne annuelle d'autofinancement 2026;

ATTENDU QUE la Municipalité croit en la mission et en la pertinence de cet organisme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Myriam Cloutier, appuyée par Mme la conseillère Anne-Marie Tanguay et résolu à l'unanimité des conseillers de verser une contribution de 100\$ à l'organisme CALACS.

ACCEPTÉE

3. PERSONNEL

3.1 PROLONGEMENT DE MANDAT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT ET GREFFIER-TRÉSORIER

Résol. 26-016

ATTENDU les besoins administratifs à la Municipalité et l'occupation du directeur général intérimaire à temps partiel jusqu'au 31 mars 2026;

ATTENDU QUE le rapport de la firme MNP soit livré en date du 31 mars 2026 avant d'entreprendre quelconque changement structurel ou embauche;

ATTENDU QUE le directeur général adjoint et greffier-trésorier a l'autorisation d'Accès Transport DDR de poursuivre son mandat avec la Municipalité en présence à une fréquence d'une journée par semaine;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Christian Verreault, appuyé par M. le conseiller Émilien Girard et résolu à l'unanimité des conseillers de prolonger le mandat du directeur général adjoint et greffier-trésorier jusqu'au 30 avril 2026, en plus de lui consentir quatre semaines de vacances payées considérant les mois de services depuis le début de son mandat.

ACCEPTÉE

4. MATÉRIEL, ÉQUIPEMENT, FOURNITURES

Aucun item.

5. PROPRIÉTÉS ET ESPACES LOUÉS

Aucun item.

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun item.

7. TRANSPORT ROUTIER

Aucun item.

8. HYGIÈNE DU MILIEU

Aucun item.

9. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

9.1 NOMINATION AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Résol. 26-017

ATTENDU QUE la Municipalité se doit de nommer deux élu(e)s selon le règlement #2018-02;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Myriam Cloutier, appuyée par Mme la conseillère Annie Girard et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer M. Yvon Deschênes et M. Émilien Girard au sein du comité consultatif d'urbanisme, complété par notre inspecteur municipal.

ACCEPTÉE

9.2 FIXATION DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION AU PROJET DE RÈGLEMENT 2025-10

Résol. 26-018

ATTENDU QUE conformément à l'article 124 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1), le processus de modification du règlement de zonage débute par l'adoption par le conseil de la Municipalité de Saint-François-de-Sales d'un projet de règlement;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Yvon Deschênes, appuyé par M. le conseiller Christian Verreault et résolu à l'unanimité des conseillers que ce projet de

règlement sera soumis à une assemblée publique de consultation, qui aura lieu le 9 février 2026, à 19 h 10, au bureau municipal situé au 535, rue Principale, à Saint-François-de-Sales.

ACCEPTÉE

10. LOISIRS ET CULTURE

10.1 RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION À TOURISME SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

Résol. 26-019

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite continuer à bénéficier du réseau, de l'expertise et de l'ensemble des services offerts;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Christian Verreault, appuyée par Mme la conseillère Annie Girard et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le renouvellement d'adhésion régulière pour un engagement d'un an à Tourisme Saguenay-Lac-St-Jean au coût de 442,00\$ + taxes.

ACCEPTÉE

10.2 CONFIRMATION D'AUTORISATION DE DEMANDE DE PERMIS DE RÉUNION À LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ET LOISIRS

Résol. 26-020

ATTENDU QUE la Municipalité n'exploite pas son permis de bar de la salle communautaire pendant l'événement du Carnaval 2026;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Myriam Cloutier, appuyée par Mme la conseillère Anne-Marie Tanguay et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur général à signer les documents relatifs à la demande de permis de réunion de la Corporation de développement et loisirs étant l'organisme organisateur de l'événement du Carnaval 2026.

ACCEPTÉE

11. VARIA

Aucun item.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Des citoyens posent des questions à propos des sujets suivants :

- Le permis de bar de la salle communautaire;
- Les possibilités de changer le zonage agricole;
- Les priorités de la Municipalité;
- Le poste d'essence;
- Le sentier de motoneige.

Les élu(e)s et le directeur général adjoint répondent aux questions des citoyens.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résol. 2026-021

IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Annie Girard et résolu à l'unanimité des conseillers de lever l'assemblée.

Il est 20 h 12.

ACCEPTÉE

Marc Deschênes,
Maire

Jonathan Thibeault,
Directeur général adjoint et greffier-trésorier

Je, M. le maire, Marc Deschênes, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.
